

## Une touche de Velay dans le Parc du Livradois-Forez.

**Loin d'être des zones sanctuarisées**, les Parcs Naturels Régionaux (PNR) sont des creusets d'expérimentation et d'innovation dans nos territoires vivants et sensibles, aux paysages quotidiens ou remarquables. Ils prennent en compte l'humain avec son cadre de vie.

Ils ont été créés dès 1967 après le traumatisme de la marée noire du Torrey Canyon qui déversa 120 000 tonnes de pétrole sur les côtes bretonnes.

Au nombre de 45 actuellement, les PNR se sont vus confier ces missions par l'article L.333 du code de l'Environnement : protection et gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ; écodéveloppement économique et social durable ; accueil, éducation et information ; expérimentation ; maîtrise de l'urbanisme. Régulièrement l'Etat évalue résultats et projets, et renouvelle la Charte qui lie à lui les PNR.

**Les Parcs Naturels Régionaux** couvrent actuellement 13% du territoire français, 7 millions d'hectares, 3,1 millions d'habitants, 19% des zones Natura 2000, 72 000 exploitations agricoles, 320 000 entreprises, 7% du tissu économique français.

**Né dans les années 80**, le Parc Naturel Régional du Livradois Forez (PNR-LF), syndicat Mixte, en région de moyenne montagne, est le quatrième de France par la superficie, et le troisième par le nombre de ses communes (près de 180). Il s'étend de la commune de Chateldon, au Nord, à celle d'Allègre avec le nord-ouest de la Haute-Loire.

**On ne peut résumer** en quelques lignes les 300 pages de la Charte de notre Parc, ses annexes et ses cartes. Sa devise est « Inventer une autre vie, respectueuse des patrimoines et des ressources. »

La qualité de l'eau, la biodiversité, les services à la population, notamment aux enfants et aux Anciens, l'accueil aux entreprises et aux nouveaux habitants, les circuits courts, la filière bois, comptent au nombre de ses préoccupations. De même l'emprise urbaine sur les terres cultivées et les villages en périphérie des villes, notamment de Clermont-Ferrand.

A la veille du renouvellement de la Charte, 125 communes de notre Parc sont en Puy de Dôme pour 45 en Haute-Loire. Quelques communes de la Loire viennent d'y entrer, complétant le territoire des Hautes Chaumes sur les deux versants des Monts du Forez.

**Le Président du Parc** Naturel Régional du Livradois Forez déclarait, ce 13 avril dernier devant le Conseil Syndical, que « l'Image Parc est l'un des quatre principaux critères de choix des visiteurs et des entrepreneurs désireux de s'y installer ».

Quelques communes altiligériennes n'ont pas retenu ces atouts, ni renouvelé leur adhésion à la Charte et au PNR-LF.

Mieux vaut s'attacher à cultiver les potentiels touristiques et économiques du Parc dans lequel nous avons la chance d'être !

**Quatre zones** sont choisies comme Pôles du Parc : Thiers, Billom, Ambert et la Chaise-Dieu. Le Velay n'y est pas, mais on se tromperait en imaginant que le Parc et son Président oublient les communes éloignées, comme Allègre : Tony Bernard est venu à la fête de La Néira des Volcans d'Allègre, saluant ainsi le symbole de biodiversité locale qu'est la Brebis Noire du Velay.

**Plusieurs communautés** de communes situées à la périphérie du Parc « sont coupées en deux », telle notre communauté de communes des Portes d'Auvergne. Allègre, Monlet, Varennes, la Chapelle, sont dans le Parc tandis que sa moitié sud, dont sa principale commune, est hors Parc...

Situation quelque peu étonnante, que celle d'Allègre, Varennes Saint-Honorat, Monlet, Chomelix, et autres communes du Velay, d'appartenir au Parc des régions du Livradois et du Forez... Elles sont un peu de Velay dans le Parc.

**Le Parc NR-LF** rassemble des élus de la région Auvergne, des départements du Puy de Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire depuis 2011, des communes et depuis 2011, des EPCI, communautés de communes. Le nombre de voix détenues par chaque représentant va décroissant de la région (Conseil régional), les départements (Conseils Généraux), les

communautés de communes (conseils communautaires), jusqu'aux communes qui disposent chacune d'une voix.

Outre son personnel administratif dont le Directeur est Jacques Fournier, le Parc est conduit par un Bureau autour de son Président, Tony Bernard, et un Conseil Syndical.

Les élections municipales de 2008 avaient amené un renouvellement des élus au sein du Conseil Syndical.

**2011.** De nouvelles élections viennent d'avoir lieu pour renouveler les membres du Bureau du Parc choisis parmi les membres du Conseil Syndical.

Le collège du Conseil Régional d'Auvergne compte 3 élus : Marie-Michèle Bayle, André Chassaing, Eric Dubourgoux.

Le collège des Conseils Généraux compte 3 élus pour le CG63 : Michel Bravard (Viverols), Jean Claude Daurat, Yves Fournet-Fayard (Peschadoires), et 1 élu pour le CG43 : **Robert Flauraud (La Chaise-Dieu)**. Marie Agnès Petit, qui par ailleurs représente brillamment notre territoire, y compris au Parc, ne se proposait pas.

Le collège des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) compte 2 élus : Jean Pierre Guillaumat (comm-comm de Billom-Saint-Dier) et Gérard Berton (Pays d'Ambert). Philippe Meyzonnet (Félines), ardent défenseur de la Haute-Loire, ne se proposait pas pour raison de santé.

Les communes du Parc comptent 37 représentants au Parc (1 pour la Loire ; 8 pour la HL ; 28 pour le PdD). Les 8 élus au collège des communes sont Christine Bedouin (42-Lérigneux) ; Véronique Convert (63-Ambert), Tony Bernard (63-Chateldon), Jacqueline Jouve (63-Cunlhat), Anne Marie Delannoy (63-St Rémy sur Durole), Jacques Roussel (63-Vic le Comte) ; **Carine Drouhin (43-St Hilaire), Gilbert Duflos (43-Allègre)**.

Ces collèges réunis ont élu : Président : Tony Bernard ; vice présidents : Eric Dubourgoux (CR A), Michel Bravard (CG63), Robert Flauraud (CG43), Jacques Roussel (Vic le Comte).

Un siège supplémentaire de vice présidence a été créé de façon que la Maison du Tourisme du Parc qui désormais remplace l'Agence Locale de Tourisme du Livradois Forez (A.LFT)..., fasse partie du bureau en la personne d'Anne Marie Delannoy, sa toute nouvelle présidente.

**Le Tourisme...** C'est une ressource économique trop souvent négligée.

En Tourisme une unité de travail est l'Agence Locale de Tourisme (ALT). Une ALT regroupe quelques zones touristiques, géographiques ou administratives et plusieurs Offices de Tourisme

Le Parc NR-LF n'est pas une ALT. Mais il se trouve que le PNR-LF recouvre presque exactement l'ALT du Livradois Forez... Moins nos communes vellaves.

**Nos communes du Velay** font partie de l'ALT du Velay qui commence au nord à Allègre et ses villages voisins inclus dans le Parc, pour s'achever au Mézenc. Ses principaux Pôles sont Le Puy en Velay, bien sûr, La Chaise-Dieu et le Mézenc.

La Chaise-Dieu (en Livradois) est à la fois Pôle du Parc et de l'ALT du Velay...

Allègre, pour la Communauté de Communes des Portes d'Auvergne, est à la fois dans le Parc NR-LF, dans le Velay et dans l'ALT du Velay...

C'est une difficulté d'être en bordure, loin des centres... Mais quel atout ce peut être !

**Notre région souffre d'un déficit d'image.** Si les Alpes, la mer, la Provence, sont immédiatement évocatrices d'images de vacances, il n'en va pas aussi facilement de notre Velay. Nous sommes contraints à des efforts incessants pour attirer les visiteurs chez nous. Le bon accueil, la courtoisie, la propreté de nos paysages urbains et naturels doivent être « au top » chez nous.

Cherchant à parfaire notre potentiel, on se dit que, si le Parc et l'ALT du Velay s'associaient pour travailler ensemble au développement de leur Tourisme, quelle superbe mosaïque de

territoires variés et de qualité de serait. Elle toucherait au Nord le pays de Vichy et au Sud le Mézenc, l'Ardèche ! L'Allier à l'ouest, la Loire à l'est ! Voilà les visiteurs invités à circuler des eaux thermales vichyssoises aux sommets du Mézenc en passant par les Volcans du Velay et les gorges de nos fleuves !

Manque t'il une passerelle entre le Parc et le Velay ?

Elle existe, cette passerelle ! Les beaux paysages allant de la Chaise-Dieu à Allègre sont pile à leur jointure. Allègre, pour la CCPA, étant dans l'un et dans l'autre !

Puisque la Haute Loire est représentée au Bureau du Parc par trois élus, voilà un bel horizon à atteindre... Et parmi ces trois élus, Allègre représentant la CCPA et le Velay !

Une modeste petite voix ?

Une voix est une voix. Et pour qu'une petite voix soit entendue, il convient d'entrouvrir portes et considérations par de cordiales relations avec chacun. La Charte du Parc porte sur sa couverture une belle photo du Mont-Bar.

Un détail ? Le Tourisme est loin de n'être qu'un détail. Déjà donner une image positive de son Pays ! *Vaï davant noste Velay.*

Gilbert Duflos  
Prsdt des Amis d'Allègre  
Délégué d'Allègre au Parc  
Elu au Bureau du Parc.



**Au centre, Tony Bernard, Président du Parc NR LF  
à la fête de la Néira des Volcans d'Allègre.**